



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTALLATION
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Date de réception en mairie :

Ce document est à déposer en 2 exemplaires à la mairie du lieu où seront réalisés les travaux.

Pour remplir ce questionnaire vous pourrez utiliser les résultats de l'Etude particulière de définition de filière et vous faire aider du concepteur ou du SPANC.

- Nature des travaux : Construction neuve,
 Rénovation ou transformation (avec permis de construire)
 Création sur locaux existants (sans permis de construire)

Dans les deux premier cas, date de la demande du permis de construire :

Assainissement existant : oui non ancienneté :

DEMANDEUR (LE PROPRIETAIRE)
Nom, Prénom : Adresse complète : Commune : CP : Adresse email : Téléphone (joignable en journée) :
Projet d'installation situé à : Adresse complète : Références cadastrales (sections et n° de parcelles) :

CONCEPTION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Conformément au règlement de service du SPANC et en référence à l'arrêté préfectoral du 12/02/2004, une étude particulière à la parcelle est demandée pour tout projet d'assainissement non collectif neuf.
Etude particulière de définition de filière réalisée par : Nom de l'organisme: Contact : Adresse : ☎ : fax : Mail :
Installateur du dispositif (si déjà choisi) : Nom de l'entreprise : Contact : Adresse : ☎ : fax : Mail :

LOCAUX A DESSERVIR

Attention : le dimensionnement de l'installation étant dépendant du nombre de pièces principales, il est important de considérer, dès la conception du projet, le potentiel de pièces principales maximal de la maison (exemple, si les combles sont aménageables, les compter dans le dimensionnement du dispositif). Sinon, l'assainissement sera limitant pour une éventuelle modification de l'habitation.

Habitation

Nombre de logements :

Situation de l'occupation : Résidence principale Résidence secondaire Location

Nombre de pièces principales* :

Nombre de chambres :

* Sont considérées comme pièces principales, les pièces de séjour ou de sommeil de plus de 7 m² (9 m² en moyenne) et d'au moins 2.30 m de hauteur sous plafond. (Réf : Annexe du décret n°2005-69 du 31/01/2005 relatives aux normes de surface et d'habitabilité...)

Autres (commerce, atelier, hotel...)

Type d'activité :

Présence de cuisine :

.....

Nombre de chambres :

Nombre de couverts :

Nombre d'usagers :

Nombre de sanitaires :

Eaux usées autres que domestiques :m³/j

Nature :

Alimentation en eau potable : Adduction publique Autre (préciser) :

TERRAIN RECEPTEUR DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Surface de la parcelle :m²

Surface disponible pour l'assainissement :m²

Pente du terrain à l'endroit projeté pour l'implantation du dispositif :

Faible (<5%)

Moyenne (entre 5 et 10%)

Forte (> 10%)

Présence d'un point d'eau à proximité du dispositif :

oui non

(à faire figurer sur les plans)

puits ou captage àmètres

forage (y compris géothermie) àmètres

cours d'eau àmètres

Usage de l'ouvrage ? alimentation humaine alimentation animale autres :

Destination des eaux pluviales :

rejet en surface (fossé, caniveaux, ...)

infiltration sur la parcelle

rétention (cuve, mare,...)

autre :

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT PROJETE

L'ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, eaux de lavage, ...) doit être recueilli, traité et évacué. Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation.

FILIERES CLASSIQUES (par épandage)

PRETRAITEMENT	<p>Ouvrage principal : <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux de litres <input type="checkbox"/> Pré-filtre intégré <input type="checkbox"/> Autre (préciser).....</p> <p>Equipements annexes : <input type="checkbox"/> Bac dégraisseur delitres <input type="checkbox"/> Toilettes sèches <input type="checkbox"/> Autre (préciser).....de..... litres</p> <p>Pompe de relevage : <input type="checkbox"/> Prévues <input type="checkbox"/> Non prévues</p> <p>Ventilation avec extracteur : <input type="checkbox"/> Prévues <input type="checkbox"/> Non prévues</p>
TRAITEMENT	<p><input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé <input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage en pente</p> <p>Longueur totale : mètres Surface : m² Nombre de tranchées : Largeur du filtre : mètres Longueur de chaque tranchée : mètres Longueur du filtre : mètres</p> <p><input type="checkbox"/> Lit d'épandage <input type="checkbox"/> Tertre d'infiltration</p> <p>Surface m² Surface au sommet : m² Largeur mètres Largeur du tertre au sommet : mètres Longueur mètres Longueur du tertre au sommet : mètres Surface à la base : m²</p>
FILIERES AGREEES (filtre compact, micro-station, phyto-épuration)	
PRETRAITEMENT	<p>Ouvrage principal : <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux de litres <input type="checkbox"/> Pré-filtre intégré <input type="checkbox"/> Autre (préciser).....</p> <p>Equipements annexes : <input type="checkbox"/> Bac dégraisseur delitres <input type="checkbox"/> Toilettes sèches <input type="checkbox"/> Autre (préciser).....de..... litres</p> <p>Pompe de relevage : <input type="checkbox"/> Prévues <input type="checkbox"/> Non prévues</p> <p>Ventilation avec extracteur : <input type="checkbox"/> Prévues <input type="checkbox"/> Non prévues</p>
TRAITEMENT	<p><input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Phyto-épuration</p> <p>Marque : Nom du dispositif : N° d'agrément : Capacité : (EH : équivalent habitant)</p>
INFILTRATION	<p><input type="checkbox"/> Lit d'infiltration : surface m² <input type="checkbox"/> Puits d'infiltration : surface m²</p>
REJET	<p><input type="checkbox"/> au réseau public d'eaux pluviales <input type="checkbox"/> à la rivière / ruisseau <input type="checkbox"/> autre (préciser) :</p>

Observations particulières:

.....
.....
.....
.....

Le demandeur s'engage, sous sa responsabilité, à ne réaliser ou à ne faire réaliser l'installation de l'assainissement non collectif qu'après réception de l'autorisation du Maire, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.

Le demandeur s'engage à entretenir son installation.

Le demandeur autorise le technicien du SPANC à pénétrer sur la propriété pour exercer les missions du contrôle technique de l'assainissement non collectif qui lui sont confiées par la collectivité.

NOTA :

Le technicien du SPANC devra vérifier la conformité de la réalisation du dispositif à l'achèvement des travaux. Dans ce but, le technicien du SPANC devra être averti suffisamment tôt et impérativement avant tout recouvrement des ouvrages.

Fait àle :

Tous les renseignements sont certifiés exacts

Date et signature du demandeur,

REFERENCES :

- Arrêté interministériel du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 fixant les prescriptions techniques applicables.
- Normalisation française DTU 64.1 (XP-P 16-603)
- « Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement autonome » AFNOR, Août 2013
- Cahier des charges « dossier de conception d'une installation d'assainissement non collectif » - SATEA - Avril 2011
- Avis relatifs à l'agrément de dispositifs de traitement des eaux usées domestiques : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/dispositifs-de-traitement-agrees-a185.html>

Pour toutes informations : 02 98 70 29 57